



3 options pour une protection optimale

Vous allez enfin réaliser votre rêve et investir dans un voyage autour du monde ? Vous partez de temps à autres en voyage d'affaires ? Vous voulez également une protection optimale pour vos bagages ? Europ Assistance propose 3 options complémentaires pour ceux qui désirent davantage de sécurité.

- **Augmentation des montants assurés :**  
vous pouvez assurer jusqu'à 7.500 EUR supplémentaires par personne pour un voyage spécifique. Le montant total assuré par personne peut donc s'élever jusqu'à 10.000 EUR maximum.
- **Voyages d'affaires :**  
en plus de vos vacances privées, vous pouvez également assurer vos voyages d'affaires.
- **Bagages :**  
vos bagages sont assurés en cas de vol, de dégâts ou de perte par la compagnie aérienne. Le vol de vos documents d'identité est également couvert. Vous avez le choix entre deux formules, en fonction du montant que vous choisissez.

Votre courtier vous fournira volontiers plus d'informations sur ces options et sur la façon dont vous pouvez y souscrire.

Ce document contient de l'information générale sur ce produit d'assurances. Vous trouverez ce qu'il couvre exactement dans les Conditions Générales de l'Assurance Annulation NoGo. Vous trouverez ce que couvrent précisément chacune des options dans les Conditions Générales des options, disponibles auprès d'Europ Assistance.



Mieux qu'une Assurance Annulation

### NoGo se distingue d'une assurance annulation classique :

1. NoGo garantit, l'année durant, tous les frais d'annulation ou de modification de voyage mais compense aussi vos jours non consommés en cas d'interruption de voyage suite à un rapatriement.
2. NoGo assure toute votre famille, même en cas de voyages simultanés à des endroits différents.
3. NoGo couvre tous les types de voyages privés.
4. NoGo accepte un large éventail de causes d'annulation ou de modification de voyage.
5. NoGo vous indemnise intégralement (suite à une annulation ou à une modification de voyage), donc sans déduire de franchise.
6. NoGo bénéficie du service de qualité d'Europ Assistance.
7. NoGo participe aux avantages de Familis.
8. NoGo propose le meilleur rapport prix / service en Assurance Annulation de Voyage.

Votre courtier :

AG Insurance sa – RPM Bruxelles – TVA BE 0404.494.849  
www.aginsurance.be  
Bd. E. Jacquain 53, B-1000 Bruxelles – Tél. +32(0)2 664 81 11  
Fax +32(0)2 664 81 50  
Editeur Responsable: Nathalie Chevalier



**Planifiez un an d'escapades sans soucis**

**NoGo d'Europ Assistance, mieux qu'une assurance Annulation**



0079-2326131F-01/05/2011



Planifiez un an d'escapades sans soucis

### NoGo rembourse les frais requis pour annuler ou différer un voyage privé

Une maladie vous oblige à postposer votre voyage ... La personne qui vous avait invité en Espagne ne peut vous accueillir suite à un accident ... Un de vos enfants doit passer une seconde session d'examens pendant la période prévue pour son stage linguistique à l'étranger ... Bref, vous devez annuler ou modifier votre programme. NoGo rembourse intégralement (pas de franchise !) tous les frais inhérents à l'annulation ou à la modification de votre voyage et ce, jusqu'à 2.500 EUR par personne et par voyage avec un maximum de 12.500 EUR par famille et par voyage. NoGo vous alloue même une somme de 75 EUR supplémentaires en cas de modification.

### Voyage interrompu ... Voyage foutu !

Un slalom fatidique sur la piste de ski vous renvoie directement en Belgique ... Des dégâts des eaux vous rappellent à la maison ...

### La faute à « pas de chance » ?

NoGo élargit considérablement le nombre d'aléas donnant lieu à l'indemnisation de vos frais d'annulation ou de modification d'un voyage :

- Maladie, complication de grossesse, accident, décès ou transplantation d'organe d'un membre de la famille jusqu'au 3e degré ou d'un(e) baby-sitter pour les enfants ou d'un(e) garde-malade pour personnes handicapées.
- licenciement économique, nouveau contrat à durée indéterminée, retrait de vacances déjà établies, déménagement pour raisons professionnelles, ...
- Convocation impérative par les autorités publiques ou judiciaires, ...

Si, lors d'un voyage, vous étiez victime d'un événement imprévisible et malencontreux qui déboucherait sur un rapatriement anticipé, NoGo vous rembourserait une somme équivalente aux jours de vacances non consommés augmentée d'un forfait de 10 %, pour les autres frais liés à cette interruption de vacances.

### Voyages, croisières, minitrips, stages ou séjours en tout genre

Grâce à l'Assurance Annulation Voyage NoGo vous pouvez réserver l'esprit tranquille tous les voyages privés, séjours et minitrips dont vous rêvez. En Belgique, la garantie s'applique à tous les voyages comportant un minimum de trois nuitées consécutives. A l'étranger, il n'y a aucun minimum de durée. Et ceci, que vous réservez le voyage par l'intermédiaire d'une agence de voyages ou directement de particulier à particulier, via Internet, une école, un mouvement de jeunesse ou toute autre organisation. Seule condition : le voyage doit valoir au minimum 150 EUR.

- Divorce ou séparation de fait, annulation de mariage, ...
- Dommages matériels au domicile suite à un cambriolage ou à une tentative de cambriolage, perte totale ou dégâts graves au véhicule peu avant le départ ou sur le trajet vers le lieu de vacances, ...
- Refus d'un visa, vol d'un visa ou d'une carte d'identité dans les 7 jours précédant le départ, impossibilité médicale d'administrer un vaccin, ...
- Examen de passage, retard à l'embarquement suite à une panne ou un accident, annulation du voyage par un compagnon assuré, ...
- Décès du chien, du chat ou du cheval dans les 7 jours précédant le départ.

### Un an d'escapades pour toute la famille

En février, votre fils part en classe de neige... En mai, votre fille est en voyage de fin d'études à Rome... En juillet, c'est le camp scout annuel des enfants et vous en profitez pour effectuer un minitrip à deux à Prague... En août, vous louez un appartement en Espagne ... En décembre vous ne rateriez pour rien au monde les sports d'hiver en famille ... NoGo vous assure pendant une année entière de même que chaque membre de votre famille.

### Des conditions intéressantes pour les clients Familis

Formule	Assuré(s)	Prime annuelle (TVA incl.)
Individuelle	Le preneur d'assurance	99 EUR
Couple	Le preneur d'assurance et la personne avec laquelle il vit	119 EUR
Famille	Le preneur d'assurance et toutes les personnes vivant avec lui	149 EUR

Un prix particulièrement intéressant si l'on sait qu'une assurance annulation classique, liée à un seul voyage, coûte généralement 4 % du prix de la réservation ! De plus, NoGo bénéficie de tous les avantages Familis : dossier d'assurances clair, simple et complet, protection budgétaire et faculté de mensualiser les paiements. Demandez toutes les informations sur Familis à votre courtier.

NoGo, un service de qualité garanti par Europ Assistance

